



Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901 et par le décret du 16 Août 1901
Siège social : PORT EN BESSIN (14520) – 10 Avenue du Général de Gaulle

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 07 SEPTEMBRE 2017

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

Mesdames, Messieurs les adhérents,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en application des articles 44 et 45 du décret n°2005-1677 du 28 décembre 2005 et de l'article 26 des statuts pour vous rendre compte de l'activité de l'association au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Conformément à la réglementation en vigueur applicable à notre organisme, les comptes annuels et le présent rapport de gestion ont été transmis aux commissaires aux comptes au moins quarante cinq jours avant la réunion d'aujourd'hui.

I. Activités sociales de l'association durant l'exercice écoulé : évolution et perspectives.

Durant l'exercice écoulé, les activités de Normandie Fraîcheur Mer ont connu les évolutions suivantes :

Cf. document : Rapport d'activités 2016

I.1. Amélioration de la qualité et obtention de signes officiels de qualité et d'origine

- Finaliser l'instruction du dossier de demande d'IGP Bulot de la Baie de Granville,
- Développer ses actions inscrites au Plan de Production et de Commercialisation de l'OPBN (PPC),
- Initier des travaux liés à l'opportunité d'une IGP pour la Coquille Saint-Jacques de Normandie,

I.2. Identification de la qualité, traçabilité et valorisation des produits de la pêche

- Développer la démarche d'identification Maquereau de Trouville,
- Mener un travail de consolidation de la charte ValCoqAgri, pour une valorisation agricole des sous-produits coquilliers des filières pêche et conchyliculture,
- Engager l'intégration de QR-Code sur les étiquetages des produits NFM,

I.3 Durabilité des pêcheries

- Assistance CRPM pour le lancement de la re-certification MSC de la pêcherie de homard du Cotentin,
- Assistance CRPM pour la certification MSC de la pêcherie de Bulot de la Baie de Granville,
- Assistance OPN dans sa réflexion sur la certification de ses pêcheries de sole et de coquille Saint-Jacques de Manche-Est,

I.4 Promotion communication

- Entamer une action de communication au profit des Poissons bons plans de la pêche de Normandie,
- Développer des supports en faveur d'un approvisionnement local de la restauration scolaire en produits de la pêche de Normandie.

Votre Conseil d'Administration a travaillé sur la définition et le calendrier de réalisation des nouveaux projets associatifs présentés dans le projet NFM 2017-19.

Cf. document : Projet 2017-19.

2. Résultats de l'association durant l'exercice écoulé.

20. Présentation des comptes.

Les comptes que nous soumettons à votre approbation sont conformes au Règlement 99-01 établi par le CAC, ils ont été arrêtés selon les mêmes formes et les mêmes méthodes d'évaluation qu'au cours de l'exercice antérieur.

21. Comptes de l'exercice.

Principaux postes du compte de résultat

L'examen des principaux postes du compte de résultat du dernier exercice, comparés à ceux de l'exercice précédent, fait apparaître les résultats suivants :

	Exercice 2015	Exercice 2016	Variation
Ressources ou Chiffre d'Affaires H.T	432 181 €	392 779 €	- 39 402 €
Charges d'exploitation	441 272 €	396 689 €	- 44 583 €
Résultat d'exploitation	- 9 091 €	- 3 909 €	+ 5 182 €
Résultat financier	- 4 105 €	- 1 927 €	+ 2 198 €
Résultat exceptionnel	2 000 €	0 €	- 2 000 €
Excédent ou déficit	- 11 196 €	- 5 836 €	+ 5 360 €

Les ressources globales ont enregistré une baisse essentiellement liée à la disparition des financements européens précédemment obtenus.

Analyse des charges d'exploitation

L'examen des principaux postes de charges, rapprochés de ceux de l'exercice précédent, permet d'effectuer les constatations suivantes :

	Exercice 2015	Exercice 2016	Variation
Charges externes	205 747 €	159 496 €	- 46 251 €
Impôts et taxes	7 197 €	7 951 €	+ 754 €
Salaires	162 328 €	163 360 €	+ 1 032 €
Charges sociales	59 954 €	60 939 €	+ 985 €
Amortissements	1 021 €	229 €	- 792 €
Provisions	0 €	0 €	0 €
Autres charges	5 024 €	4 714 €	- 310 €
Total charges d'exploitation (y compris les achats)	441 272 €	396 689 €	- 44 583 €

Les charges d'exploitation ont enregistré une importante baisse des charges externes liée pour une grande part à une réduction des dépenses de publicités et de prestations d'études (ValCoqAgri – Conseil Marketing) ; mais aussi à de multiples réductions de dépenses de fonctionnement sur les honoraires et les frais postaux, bancaires, de déplacements, de téléphonie, de location informatique, ..., au profit d'un accroissement des charges liées aux actions de relations presse et aux salons et manifestations.

Au global, le résultat net affiche un déficit de 5 836€, atténué par rapport au déficit 2015 de 11 196€.

23. Conventions régies par l'article L.612-5 du code commerce.

Le rapport du commissaire aux comptes ne fait état d'aucune convention de ce type.

3. Situation d'endettement de l'association et perspectives financières.

30. Endettement à plus de 10 ans.

- Aucun

31. Endettement compris entre 2 et 10 ans.

- Aucun

4. Budget prévisionnel.

Cf. documents : budget et plan de financement prévisionnels 2017-2019

Le budget pour les exercices 2017 à 2019 a été bâti à partir des hypothèses suivantes :

- Accompagnement des professionnels (FROM Nord) et des collectivités (CR Ndie et CG76) pour un élargissement de NFM en Normandie orientale, sur une année pleine,
- Ouverture de la mesure 68 des fonds européens du FEAMP.

L'évolution probable de nos charges a été estimée à +50 %, dont :

- salaires et charges sociales : 323 700 €
- charges externes : 260 100 €
- impôts et taxes : 6 200 €

L'évolution de nos ressources a été estimée à +50 %, dont :

- cotisations, ventes, prestations : 291 000 €
- financements : 299.000 €

5. Informations relatives à l'environnement et au personnel.

50. Votre organisme ne dispose pas à ce jour d'installations classées pour l'environnement.

Fait à Sainte-Mère Eglise, le 21 juin 2017
Pour le Conseil d'Administration, le Président :

Dimitri ROGOFF

